

**S.C.P. JP. CONSOLIN ET
C. SOUMILLE**

**Huissiers de Justice
associés**

389, Avenue du 8 Mai 1945

84121 PERTUIS CEDEX

Tél 04.90.79.11.04

Fax 04.90.09.78.59

Email: scp-consolin-

soumille@hotmail.fr

Paiement en Ligne:

<https://www.jepaieparcarte.com/>
1820

IBAN CDC: FR81 4003 1000

0100 0032 4319 V36 BIC

CDCGFRPPXXX

Membre d'une association de
gestion agréée acceptant à ce
titre le règlement des honoraires
par chèques.

N0 Acte : MD46254_19 014389 5904 26/02/2018

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le DIX NEUF FEVRIER

A la demande de la S.A.S. **HOLDING PIERRE GRANGEON**
Société par Actions Simplifiée au capital de 2.903.300,00€ immatriculée au
RCS d'AVIGNON sous le n° B 524 222 940 dont le siège social est sis Grande
Grange, chemin de Lapalud, 84100 ORANGE prise en la personne de son
représentant légal domicilié es-qualité audit siège.

Et faisant élection de domicile au Cabinet de Maître Véronique
MARCEL, Avocat au barreau d' AVIGNON, y demeurant 27 boulevard
Denis Soulier, 84000 AVIGNON.

Laquelle es-qualités nous a rappelé qu'au terme d'un acte de notre
ministère en date du 23 janvier 2018 nous avons fait commandement de payer
valant saisie immobilière à Monsieur Henri SUMIAN demeurant et domicilié
Quartier La Tuilière, 84120 MIRABEAU et qu'il convenait aujourd'hui de
dresser **procès-verbal descriptif** du bien objet de la saisie sis à cette adresse, et
cadastré Section A n° 749 pour une contenance de 41 ares et 10 ca.

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, Maître Catherine SOUMILLE, Huissier de Justice Associé,
membre de la SCP CONSOLIN et SOUMILLE titulaire d'un office
d'Huissiers de Justice à la résidence de PERTUIS (VSE) 389 avenue du 8
mai 1945, soussignée.

CERTIFIONS ET ATTESTONS nous être transporté ce jour VINGT
TROIS JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT sur la commune de
MIRABEAU, lieu-dit La Tuilière sur la parcelle cadastrée Section A n° 749 et
ce, rendez-vous préalablement pris avec Monsieur Henri SUMIAN.

Invitée à pénétrer sur la propriété, nous avons accompli notre mission
ainsi qu'il suit :

Nous constatons que la propriété de Monsieur SUMIAN se situe à l'extérieur
du village de Mirabeau, à 800 mètres environ du centre de la commune. On y
accède par un chemin depuis la route départementale 198 menant à Beaumont
de Pertuis.

MIRABEAU



Nous constatons qu'elle bénéficie d'une vue imprenable sur le village de MIRABEAU et son château.

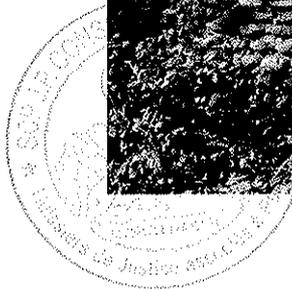
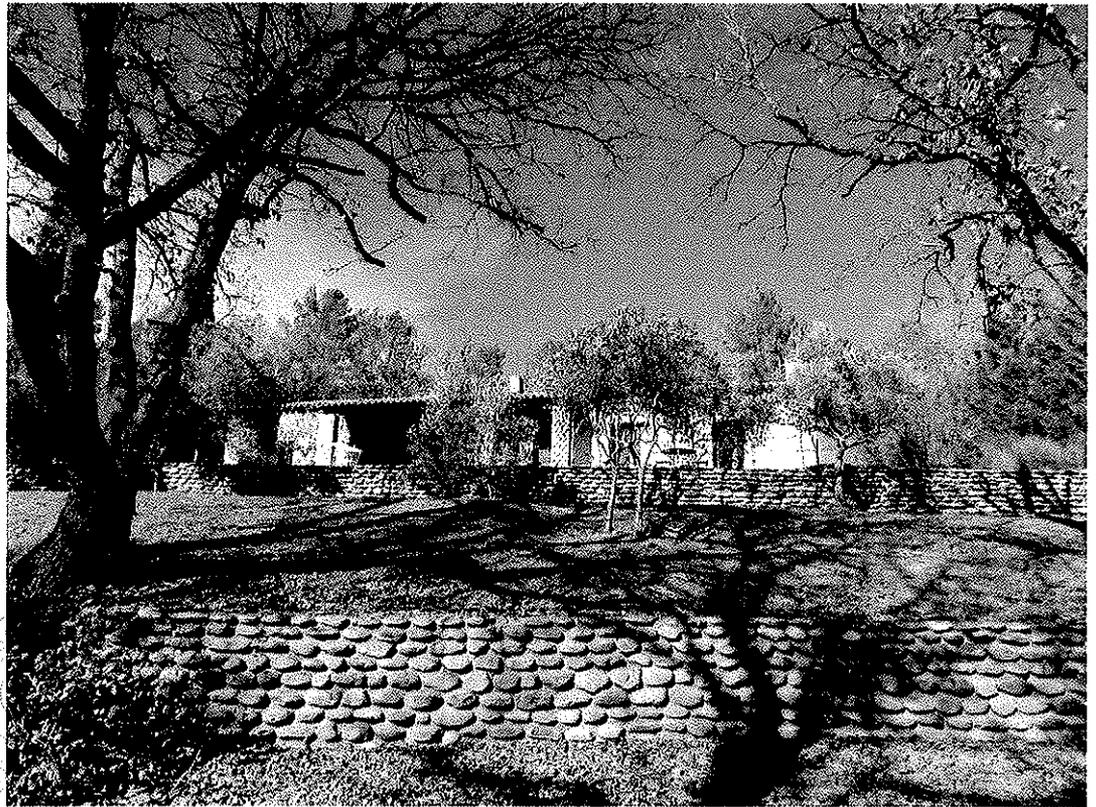
La parcelle n'est pas clôturée. Elle est aménagée en restanques dont les murs sont composés de galets et ciment.

Présence d'une dizaine d'oliviers au Sud de la parcelle, de chênes et de trois grands cyprès à l'entrée de la propriété.

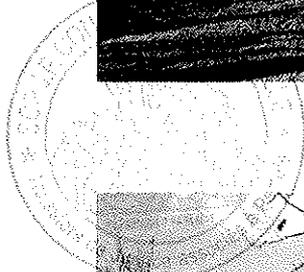
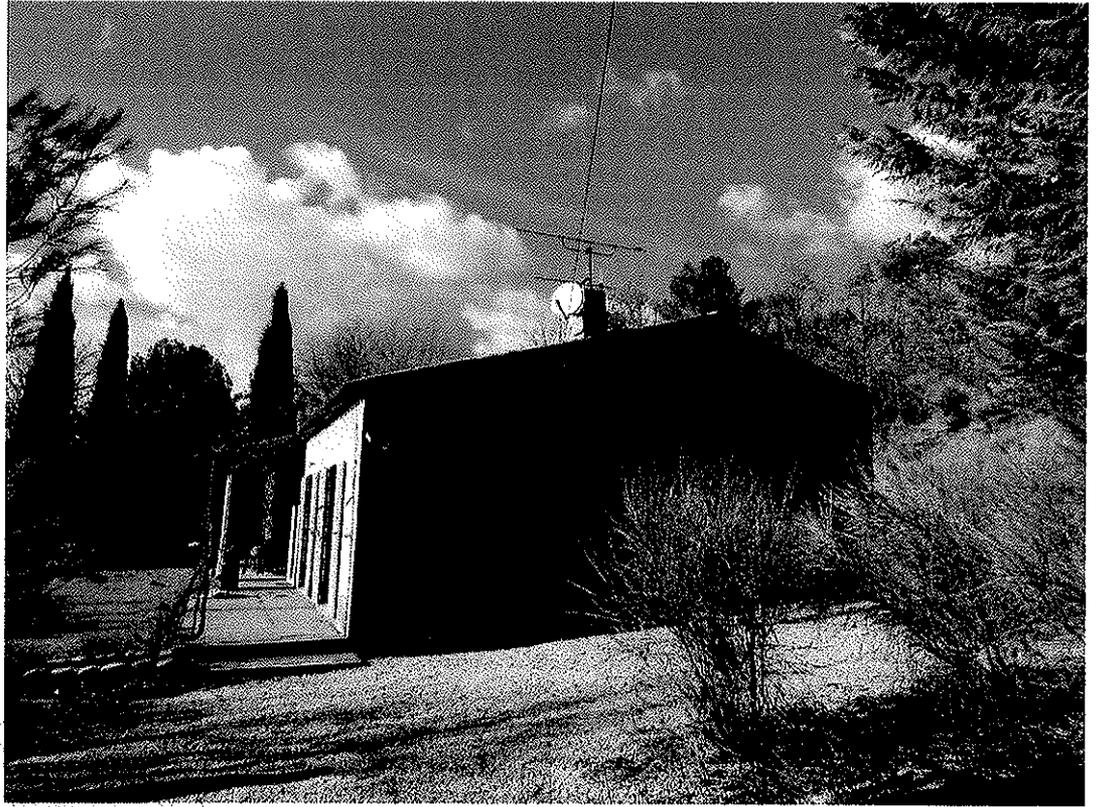
Il s'agit d'une villa de plain-pied, de construction traditionnelle en agglomérés de ciment, couverte en tuiles rondes, enduit frottassé beige et volets en bois peints.

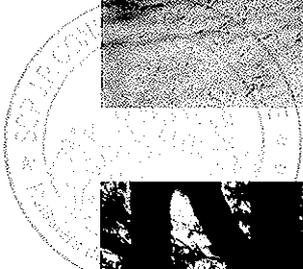
Dans l'angle Ouest de la parcelle, présence d'un abri voitures de même facture avec piliers et toiture recouverte de tuiles rondes et d'une cave.

Côté Sud-Ouest présence d'écuries construites également en agglomérés de ciment et toiture recouverte de tuiles rondes.









INTERIEUR DE L'HABITATION

La maison se distribue ainsi :

HALL

SEJOUR

CUISINE OUVERTE

CELLIER / BUANDERIE

GARAGE

TROIS CHAMBRES

UNE SALLE DE BAINS

UN WC

HALL d'ENTREE

Une porte traditionnelle en bois donnant sur un petit hall ouvrant lui-même sur un séjour à l'Est et une cuisine ouverte à l'Ouest et en face sur un escalier desservant un couloir partiellement ouvert sur le séjour.

Le sol est recouvert de grands carreaux de terre cuite.

Les murs sont peints de couleur blanche et le plafond à l'état de plancher et poutres vernies.

CUISINE

Cuisine ouverte, séparée du séjour par un comptoir bâti.

Le sol est à l'état de grands carreaux de terre cuite.

Les murs sont peints de couleur blanche et le plafond à l'état de plancher et poutres vernies.

Elle est équipée de placards sous une paillasse carrelée de petits carreaux beige. Crédence recouverte d'une faïence beige.

Une hotte bâtie. Un évier en résine beige avec deux bacs ronds. Une porte vitrée en bois double vitrage ouvre sur la terrasse côté Sud.

Elle est chauffée par un convecteur électrique.

Une porte dessert à l'Ouest une buanderie et un cellier.

La pièce est éclairée côté Sud par une porte-fenêtre en bois à double vitrage.

BUANDERIE - CELLIER

Le sol est à l'état de carrelage en grès de couleur marron.

Les murs sont à l'état de plâtre peint.

Le plafond à l'état de plancher verni.

Cette buanderie communique avec le garage situé à l'extrémité Ouest de la villa par une porte isoplane.

GARAGE :

Portail en fer basculant.

Sol en béton et mur en ciment.

Eclairé par un fenestron barreaudé au Sud.

Dans ce **garage** sont aménagés deux petits placards muraux et une salle d'eau, équipés de portes isoplanes.

Salle d'eau :

Le sol : carrelage blanc.

Les murs sont à l'état de crépi.

Le plafond est à l'état de plancher.

Cette salle d'eau est équipée d'un WC, d'une douche et d'un lavabo ainsi que du cumulus.

Au-dessus de la salle d'eau et des placards, est aménagée une mezzanine sur un plancher en bois. Cette mezzanine ouvre également sur un grenier occupant toute la surface de la maison sous la toiture. La mezzanine et ce grenier sont accessibles par une simple échelle.

SEJOUR

Le sol de cette pièce est recouvert de grands carreaux de terre cuite.

Les murs sont à l'état de peinture blanche.

Le plafond est à l'état de plancher et poutres vernies.

Une grande cheminée en pierre de Rognes est bâtie.

Deux radiateurs électriques.

La pièce est éclairée côté Sud par deux portes fenêtres, en bois double vitrage ; et côté Est par une grande fenêtre en bois, à simple battant et double vitrage.

Depuis ce séjour, un petit escalier dessert le couloir distribuant les chambres et la salle de bains situées au Nord de la maison.

COULOIR

Sol recouvert de grands carreaux de terre cuite.

Murs : peinture blanche.

Plafond : plancher et poutres vernies.

Présence d'un placard mural fermé par une porte pliante en bois verni.

CHAMBRE NORD-EST

Une porte en bois verni.

Sol à l'état de parquet.

Murs : peinture blanche.

Plafond : plancher et poutres vernies.

Présence d'un placard mural fermé par une porte en bois pliante.

Cette pièce est chauffée par un convecteur électrique.

Elle est éclairée côté Est par une fenêtre en bois à double vitrage.

SALLE DE BAINS (côté Nord)

Une porte en bois verni.

Le sol est carrelé.

Les murs recouverts de petits carreaux nuancés, de couleur grise.

Elle est équipée d'une baignoire et de deux vasques sur un bâti carrelé avec un placard bas à deux portes. Un bidet.

Un placard fermé par une porte pliante en bois verni.

Un radiateur électrique.

Cette pièce éclairée côté Nord par deux petits fenestrons en bois à double vitrage, avec barreaudage.

WC

Sol : grands carreaux de terre cuite.

Murs : peinture bicolore avec frise.

Plafond : plancher verni.

CHAMBRE NORD

Nous constatons que le sol est recouvert de parquet.

Les murs sont peints de couleur blanche.

Plafond à l'état de plancher et poutres vernies.

Un placard mural, sans porte. La porte est déposée, stockée dans le garage.

Un radiateur électrique.

Une fenêtre en bois à double vitrage ouvre côté Nord.

CHAMBRE NORD-OUEST

Sol à l'état de parquet.

Murs : peinture blanche.

Plafond : plancher et poutres vernies.

Présence d'un placard mural deux portes, pliantes également.

Un radiateur électrique.

Une fenêtre en bois à double vitrage ouvre côté Ouest.

DIVERS

Au Sud de la maison, une terrasse pour partie couverte est carrelée. Nous constatons que le sol est fissuré et affaissé en un point.

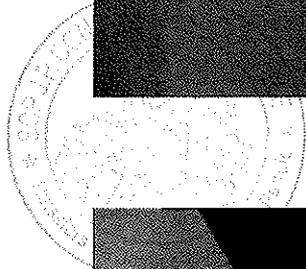
Nous constatons la présence de deux lézardes importantes sur la façade Sud de la villa, l'une à gauche de la porte d'entrée et l'autre à gauche de la cuisine.

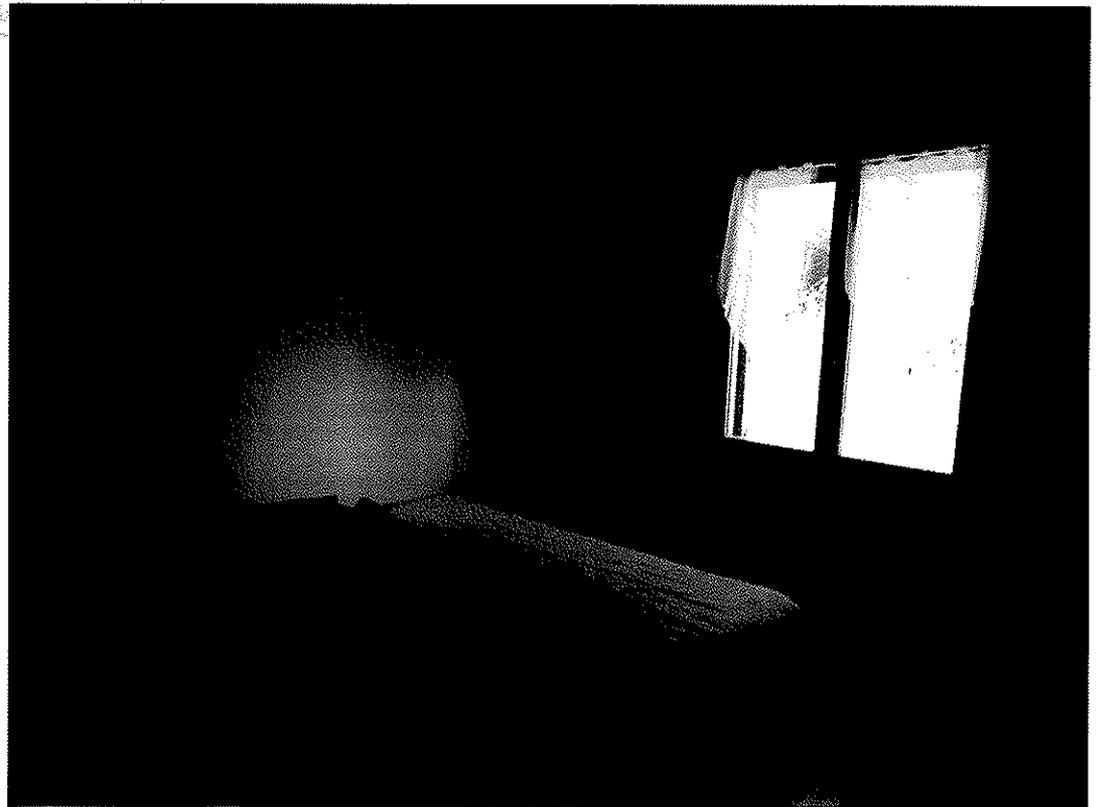
Présence d'un barbecue bâti.

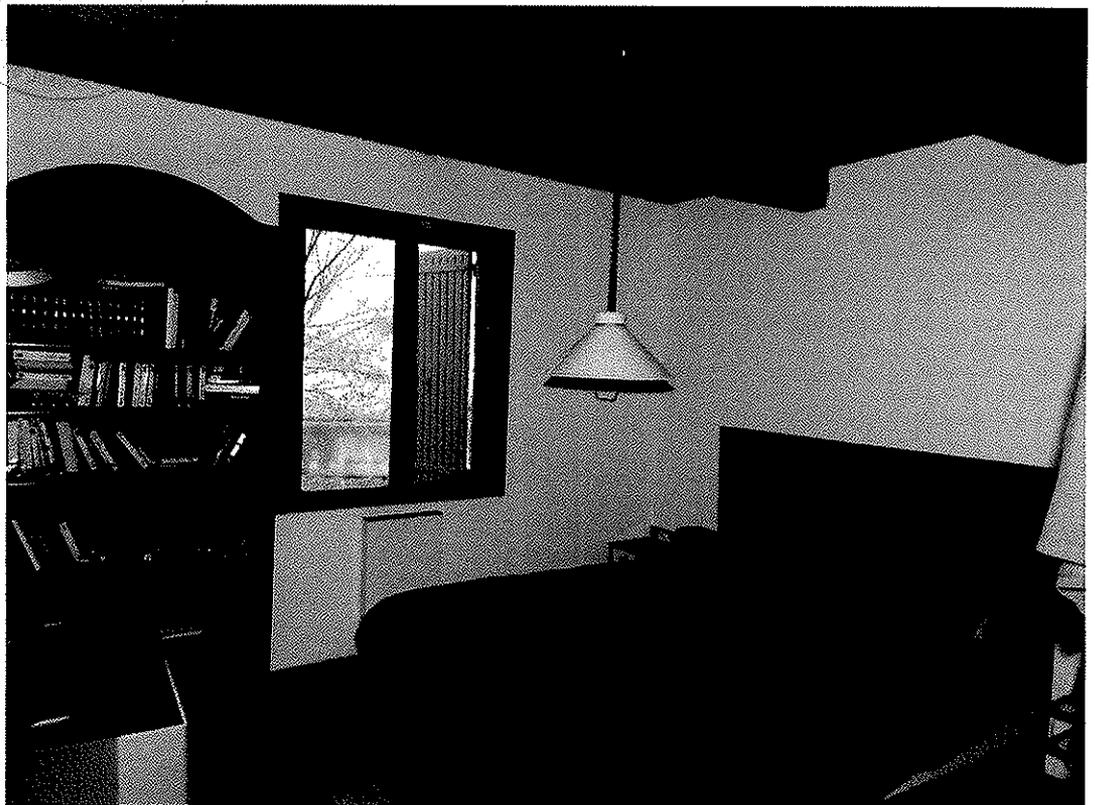
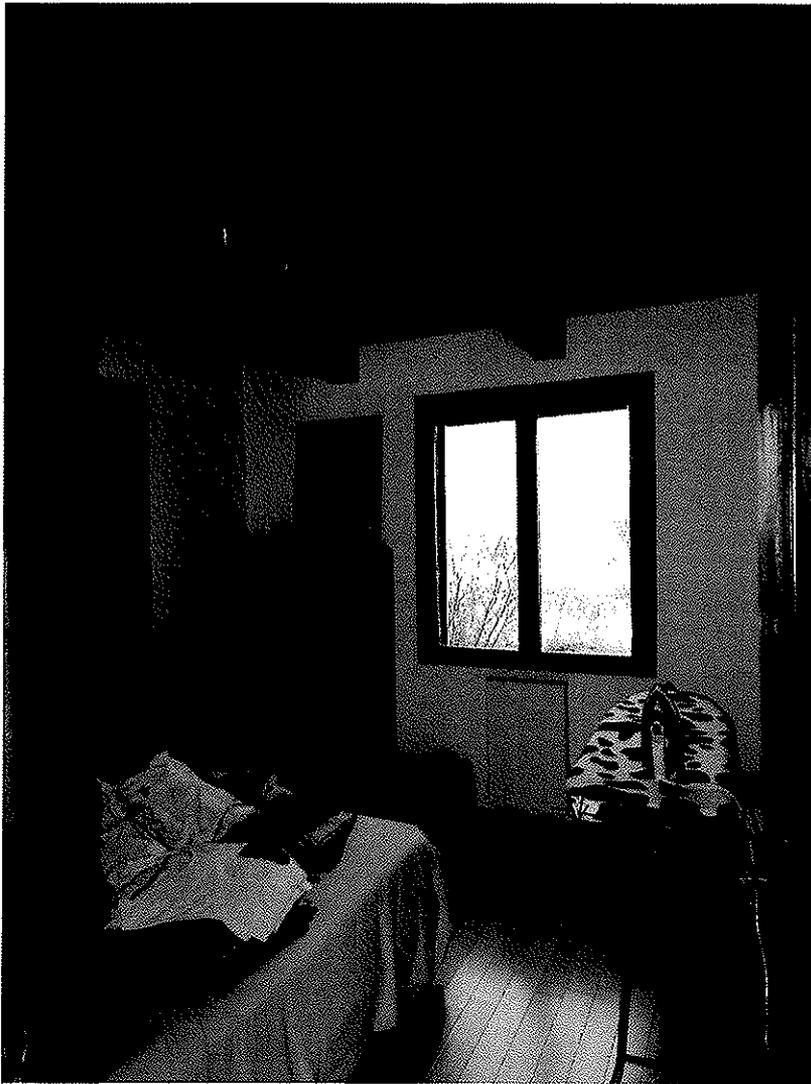
La villa est équipée d'une fosse septique.

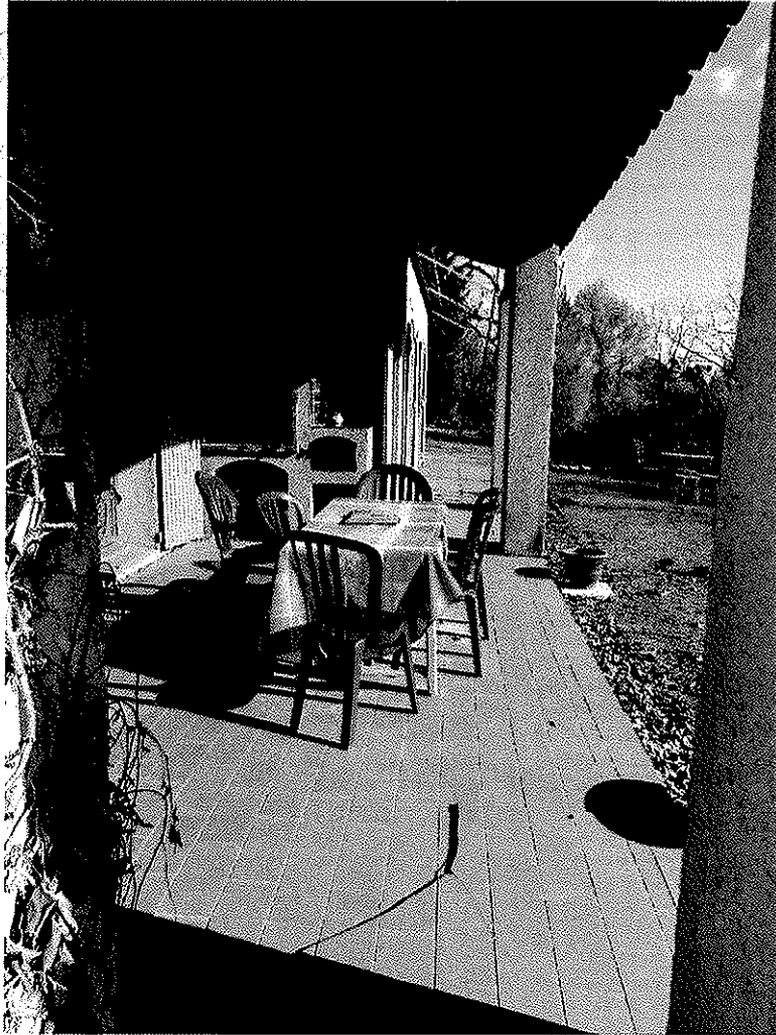
La Maison est occupée par Monsieur SUMIAN.

Nous prenons les clichés photographiques suivants :







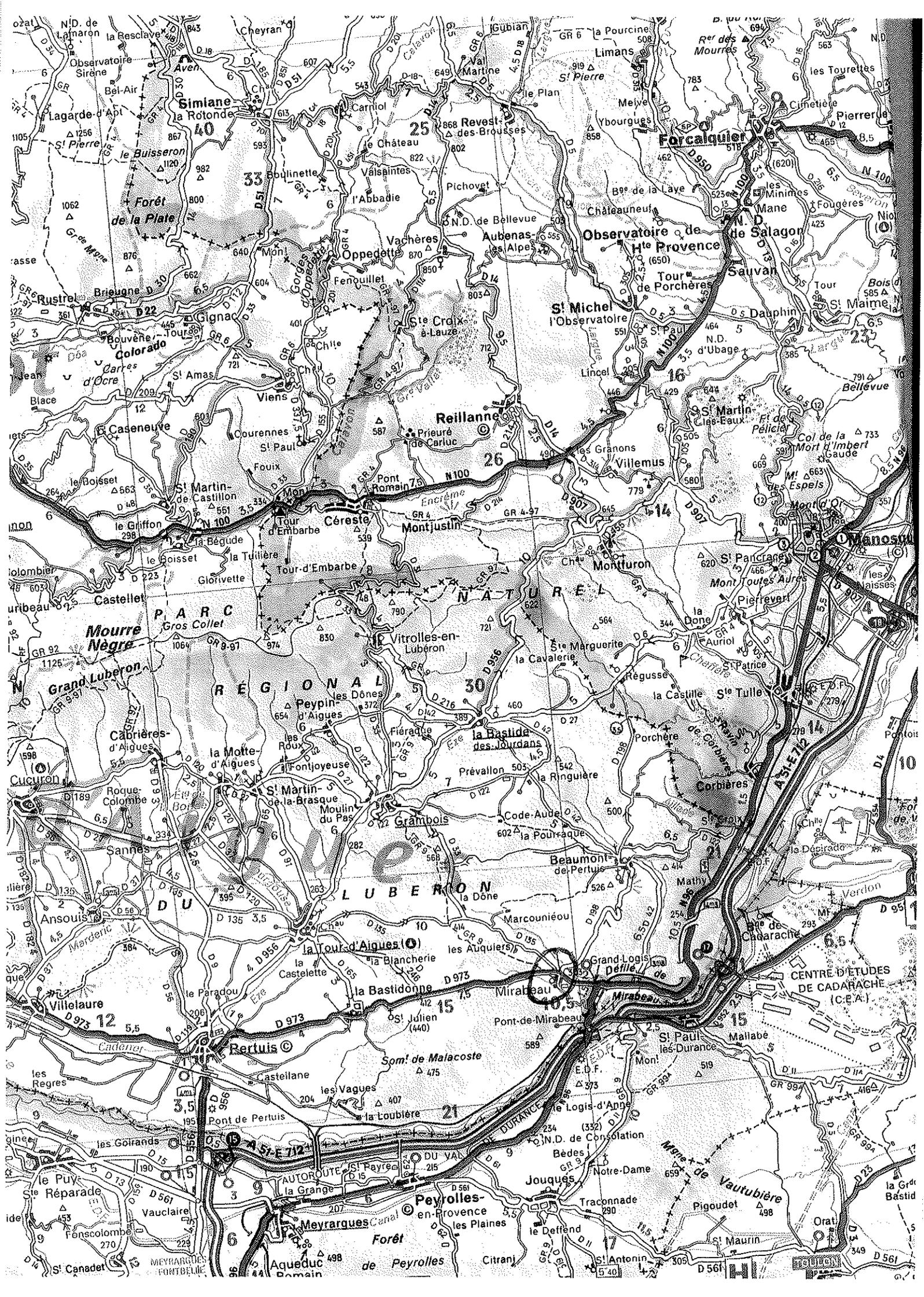


Notre mission terminée, après 1 heure 15 sur les lieux, nous nous sommes retirée pour dresser le présent procès-verbal descriptif auquel nous avons annexé deux extraits de plan cadastral et un extrait de plan cartographique et inséré les clichés photographiques pris sur les lieux, le tout pour servir et valoir ce que de droit à notre requérante.

DONT ACTE.

Catherine SOUMILLE



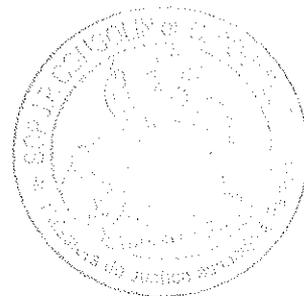
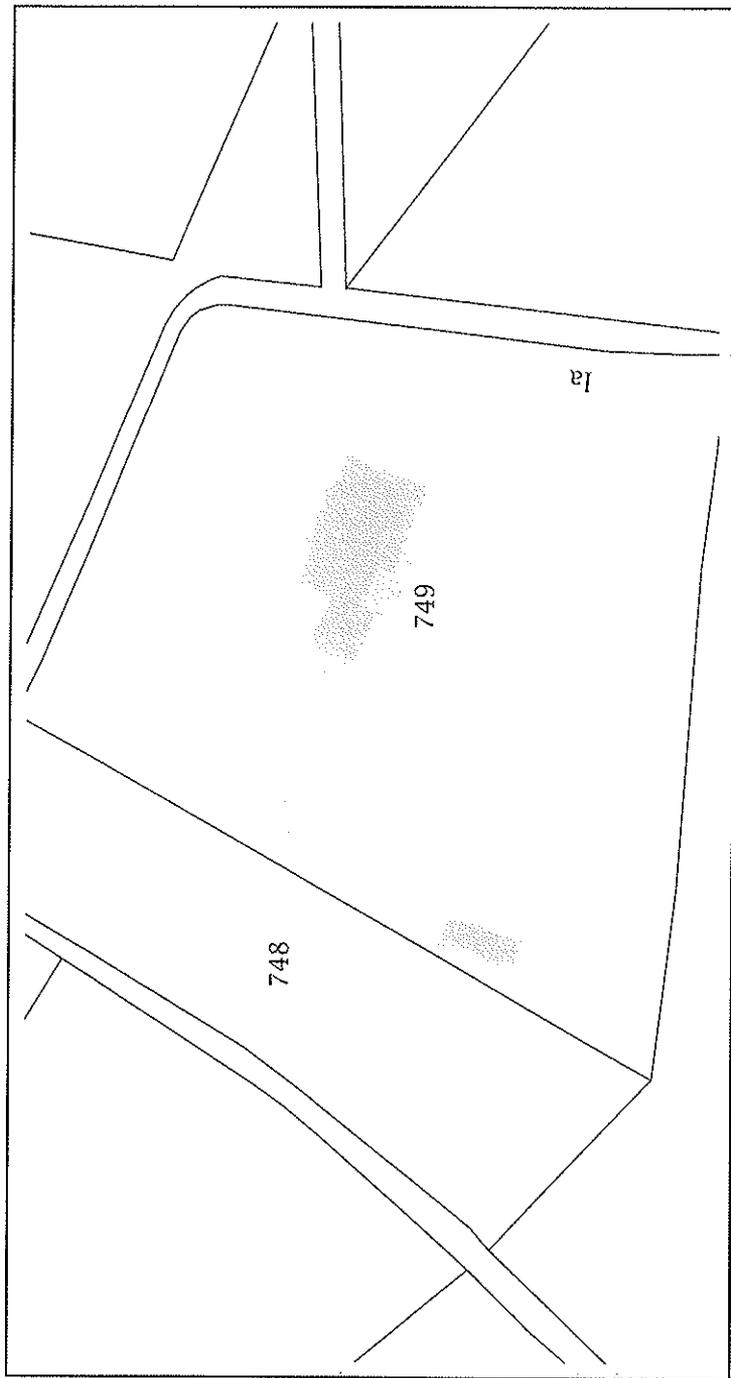




Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral